



Ville et campagne...  
**AU NATUREL**

## **AVIS PUBLIC**

### **AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :**

Lors de la séance ordinaire tenue le 1<sup>er</sup> mai 2018, le Conseil municipal de la Municipalité de Lac-Etchemin a adopté le règlement numéro 176-2018 ayant pour objet d'amender le plan d'urbanisme numéro 61-2006, le règlement de zonage numéro 62-2006, le règlement de lotissement numéro 63-2006 et le règlement relatif aux permis et certificats, aux conditions préalables à l'émission de permis de construction, ainsi qu'à l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction numéro 65-2006.

Ce règlement a été passé après avoir subi la lecture prescrite et est déposé au bureau du soussigné où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Entre autres et en conformité avec la loi sur l'aménagement et l'urbanisme :

- Le règlement numéro 176-2018 de la Municipalité de Lac-Etchemin a été approuvé conforme aux objectifs du schéma d'aménagement ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire de la MRC des Etchemins (certificat de conformité dûment délivré par la MRC des Etchemins le 10 mai 2018).

Fait et donné à Lac-Etchemin, ce 15<sup>e</sup> jour de mai 2018.

**Le directeur général/secrétaire-trésorier,**

**Laurent Rheault, M.A.P., OMA**